

## TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EGLISE SAINT PIERRE D'AURIOL

## PLAN DE FINANCEMENT

COUT HT	FINANCEMENTS
	Département : € (Taux %)
	Région : 50 000€ (Taux 2.5%)
	Métropole Aix-Marseille-Provence :
	PART METROPOLE 840 000 € soit 42% du montant total des
	travaux et 44,4 % du total subventionnable
	Etat : € (Taux %)
	Autres :€ (Taux%)
	€ (Taux%)
	€ (Taux%)
	(Préciser le détail des financeurs)
	Part Commune : 1 110 000.00 €
TOTAL HT:	TOTAL FINANCEMENTS : 2 000 000€ (100%)
	DONT SUBENTIONNABLES DISPOSITIF PATRIMOINE 1 890 000€

Le 14 novembre 2024